2) Quelles catégories sont utilisées pour les présenter ?

Depuis la création de la base de données, les conditions de retenue pour les prénoms dans le fichier des prénoms de l’INSEE n’ont pas évolué. Ainsi, pour les données de la période allant de 1900 à 1945, il faut que le prénom, pour être retenu, ait été donné au moins vingt fois à des enfants de sexe féminin et/ou de sexe masculin sur la période. Il en va de même pour les années 1946 à 2021, le prénom doit avoir été déclaré au moins vingt fois au cours de la période, et donné à des enfants de sexe féminin et/ou de sexe masculin. Enfin, pour chaque année, le prénom doit avoir été donné au moins trois fois à des enfants de sexe féminin et/ou masculin pour pouvoir être inscrit au fichier.

Cependant, il existe certaines exceptions. Ainsi, en ce qui concerne les prénoms qui ont été donnés moins de vingt fois sur la période 1900-1945 et/ou 1946-2021, il existe un champ spécifique, qui prend la valeur «\_PRENOMS\_RARES\_», où l’on ne distingue pas les prénoms, mais où l’on indique juste le nombre de prénoms rares donnés chaque année. Les prénoms donnés au moins vingt fois en tout entre 1946 et 2021 mais donnés moins de trois fois par an sur la période sont regroupés dans un enregistrement dont le champ année de naissance (ANNAIS) prend la valeur «XXXX».

Il n'existe aujourd’hui plus de prénoms qui ne sont pas autorisés lors de leur déclaration, depuis la loi de 1993. Les prénoms étrangers ou diminutifs peuvent ainsi être déclarés par les parents. Cependant, en cas d’atteinte à l’intérêt de l’enfant ou de méconnaissance du droit d’un tiers à voir *“protéger son nom de famille”* l’officier d’état civil peut refuser le prénom choisi par les parents. Les prénoms refusés ne figurent pas dans le registre des prénoms de l’INSEE. La base de données n’accepte que les prénoms orthographiés avec les lettres de l’alphabet français. Ainsi, *“les caractères alphabétiques tels le “ñ” ou le “š””* ne sont donc pas autorisés.

Au sein de la base de données, les prénoms sont rangés par ordre alphabétique, et pour chaque prénom, les années au cours desquelles il a été donné sont rangées par ordre chronologique. Le premier prénom recensé dans la base est donc le prénom “A”, et le dernier prénom est le prénom “Zyneb”.